

Premier bilan du Forum européen sur les solutions pour réduire les risques liés au bruit au travail, organisé du 3 au 5 juillet 2007 à Lille par le CIDB, Association AINF et INCE-Europe : 550 participants, 174 présentations orales, 32 nationalités représentées.



Avec 550 participants, 32 nationalités représentées, 174 communications présentées, ce premier Forum sur les solutions efficaces pour réduire les risques liés au bruit au travail a remporté un succès évident, qui montre que la problématique du bruit au travail concerne et intéresse un public nombreux et varié. Cette manifestation était organisée par l'Institut européen d'ingénierie acoustique (INCE/Europe), le Centre d'information et de documentation sur le bruit (CIDB) et l'Association pour la prévention des risques professionnels (Association AINF). Elle a notamment le mérite d'avoir réuni les spécialistes de l'acoustique et les préventeurs, contribuant ainsi à faire se rencontrer des publics qui n'ont pas naturellement vocation à interagir.

Premier constat : les participants à cette manifestation étaient tous des praticiens de la lutte contre le bruit sur le terrain. La diversité des actions engagées montre que l'exposition aux nuisances sonores ne concerne pas que les salariés de secteurs industriels comme la métallurgie, la mécanique, l'agroalimentaire ou le BTP. Les activités de services sont, également, directement concernées : transport et notamment personnel navigant de l'aéronautique et de la marine, restauration, maintenance, secteur hospitalier, centres d'appel, salles de rédaction. Chacun de ces domaines est soumis à des contraintes spécifiques pour lesquelles des solutions efficaces ont été présentées à Lille.

Deuxième constat : la prévention des risques dus au bruit sur les lieux de travail va de pair avec l'application des dispositions réglementaires. La réglementation européenne, et les normes élaborées dans le cadre de cette réglementation, offrent désormais un cadre unifié. Reste à la rendre effective au-delà du port de protections auditives. Même si la pratique industrielle reste encore limitée au niveau de la mise en œuvre d'actions collectives, des solutions simples et efficaces sont possibles. L'implication de l'entreprise est nécessaire pour les mettre au point. Elle peut pour cela suivre une démarche progressive dans laquelle l'avis de son personnel joue un rôle majeur. Le manque de mobilisation des constructeurs de machines et des entreprises utilisatrices lors de l'achat d'un nouvel équipement de travail constitue un frein important à l'application effective des exigences « bruit » de la réglementation. Les concepteurs et fabricants d'équipements de travail ont tendance à s'en tenir à la demande de leurs clients. Enfin, autre constat notable : le bruit compte parmi les causes d'accidents. Parmi les raisons citées : les perturbations dans la communication entre opérateurs et avec l'environnement, le stress, la fatigue.

Quelle suite à donner à cette manifestation ? Compte tenu du succès de l'événement, il semble raisonnable d'envisager un nouveau Forum dans trois ans. D'ici là, des groupes de travail thématiques, centrés sur un secteur d'activité particulier ou une problématique donnée, devraient permettre de promouvoir des solutions efficaces pour maîtriser les risques dus au bruit au travail. A noter que les actes sur CD-Rom du Forum sont maintenant disponibles. Ce document regroupe les 174 articles présentés durant la manifestation, soit 1431 pages de textes exclusivement dédiés à la problématique du bruit au travail. Pour chaque article, un résumé bilingue français-anglais est proposé. Les articles, eux, sont rédigés soit en français, soit en anglais. Tarif : 75 euros : www.noiseatwork.eu